

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 48 (1912)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

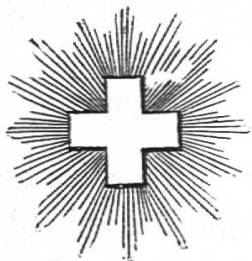
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Belgique.* — *Hygiène dentaire.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Examens d'admission aux écoles normales du canton de Vaud.* — *Arithmétique.* — *Comptabilité.* — *Cours complémentaires.* — *Gymnastique.*

LETTRE DE BELGIQUE

Une semaine pédagogique à l'intention des inspecteurs scolaires primaires.

Deux cents inspecteurs de l'école primaire belge, convoqués par le ministère des sciences et des arts, se sont réunis, pendant la dernière semaine d'octobre, au Musée scolaire national de Bruxelles, pour y entendre des cours, parmi lesquels ceux de MM. le docteur Demoor, recteur de l'Université libre, Adolphe Hardy, littérateur, et Godefroid Kurth, autrefois professeur d'histoire à l'Université de Liège. Les sujets traités par ces messieurs intéressent non seulement les inspecteurs et les pédagogues de Belgique, mais ils ont une portée plus internationale. C'est pourquoi je crois devoir vous en dire quelques mots.

M. le Docteur Demoor est un spécialiste dans l'éducation des *anormaux*, à laquelle la Belgique, Bruxelles notamment, a toujours voué un intelligent intérêt. Il résulte du cours de M. Demoor qu'il faut tout d'abord établir une différence entre les *anormaux médicaux* et les *anormaux pédagogiques*. Ces derniers, trop légèrement atteints pour être soignés dans des établissements médicaux, sont cependant insuffisamment équilibrés pour suivre avec fruit l'enseignement donné aux élèves de leur âge dans les classes primaires. On a objecté que la séparation des *anormaux pédagogiques* d'avec leurs camarades normaux pourrait avoir comme con-

séquence une aggravation de leurs anomalies. M. Demoor estime l'objection spécieuse et sans fondement théorique. La pratique démontre que les classes pour anormaux pédagogiques, telles que les a organisées, par exemple, la ville de Mannheim, et qui sont absolument séparées, distinctes des classes normales répondent tout à fait aux exigences d'une pédagogie scientifique.

L'initiative privée a une belle tâche à remplir vis-à-vis des anormaux gravement tarés ; elle pourrait créer des écoles analogues aux *Hilfschulen* allemandes.

Quant aux méthodes à suivre dans l'éducation des anormaux, le docteur Demoor préconise les systèmes qui mettent en relations intimes l'entraînement musculaire et l'entraînement intellectuel. Il faut que par des mouvements eurythmiques on aide aux cerveaux mal équilibrés à saisir même les leçons aussi théoriques que l'arithmétique et certaines parties de la géographie.

M. Adolphe Hardy avait pour tâche de traiter la question, angoissante en Belgique plus encore qu'en Suisse, de la dépopulation des campagnes par l'afflux vers les centres urbains. Son cours portait sur l'*éducation régionaliste*, un nom plutôt barbare pour désigner la part d'influence que l'école primaire peut avoir dans l'exode des campagnards. Que faire pour éviter le déracinement des paysans ? Leur montrer l'importance au point de vue social, moral et historique, de leur village. Leur faire entrevoir que le village c'est le nombre, et la ville l'exception, et que c'est au village que s'inscrit le génie de la race.

Les moyens de créer cette mentalité nouvelle chez les habitants de nos campagnes ? Que le maître aime la nature, se plaise à la campagne, ne brûle pas du désir d'arriver vite aux classes urbaines, et que l'école vive bien plus qu'elle ne le fait dans la grande nature. Nos paysans, qui déplorent la désertion de leurs fils devraient comprendre que le temps passé par maîtres et élèves à des leçons en pleine forêt, en pleins champs où palpite la vie, où resplendissent les couleurs, n'est pas du temps gaspillé, mais qu'il contribue à attacher l'enfant à la terre nourricière.

C'est, naturellement, de l'*enseignement de l'histoire* à l'école primaire que M. Godefroid Kurth, l'éminent historien, a entretenu.

ses auditeurs. Il a déploré le peu de place que laissent à cette discipline du savoir humain les branches plus directement et plus visiblement utiles à la vie. Il a montré le rôle de l'histoire dans l'éducation, en y faisant voir essentiellement un moyen de mettre les enfants en contact avec les ancêtres et de pénétrer dans les origines de la civilisation. Il a insisté sur les services que peuvent rendre à l'enseignement de l'histoire l'étude et l'observation des restes des temps anciens, des lieux célèbres par les incidents qui s'y passèrent, des monuments, des statues, etc..., et sur la nécessité de faire appel à l'imagination des enfants, à leur besoin de dramatisme et de mouvement. Mais, ce qui est de nature à surprendre assez brusquement ceux qui sont familiers avec la pédagogie anglo-saxonne, et même beaucoup d'entre ceux qui l'ignorent, M. Kurth ne paraît pas avoir envisagé l'histoire comme un moyen de comprendre la vie sociale actuelle et de former le sens social de l'enfant. Au moins n'a-t-il guère insisté sur cette face du problème. Pour lui, l'imagination enfantine ne peut pas s'intéresser à l'histoire économique de son pays; elle réclame avant tout le récit des batailles qui ont couvert de gloire quelques-uns de ses ancêtres et de confusion quelques-uns de leurs adversaires. Est-il donc vrai que l'enseignement de l'histoire à l'école primaire ne soit que le défilé cinématographique d'armées et de chefs, de blessés, de canons, d'incendies et de carnages, et qu'il soit *impossible* de rendre palpitante pour l'enfant l'histoire des découvertes économiques, des progrès industriels et sociaux du milieu où il puise sa vie? Ce serait à désespérer et de la pédagogie, et des maîtres et des élèves.

Avec la conception de l'histoire que M. Kurth conseille aux instituteurs primaires belges, on aboutit nécessairement à une séparation toujours plus prononcée et, à mon avis, toujours plus préjudiciable, entre l'histoire et les sciences connexes qui seules peuvent l'éclairer d'un jour quelque peu scientifique. N'y a-t-il pas, du reste, une certaine contradiction entre les exigences de M. Hardy et celles de l'historien liégeois? Je veux bien que pour vacciner les paysans contre la fièvre de l'expatriement, je leur fasse comprendre le rôle social et économique du paysan, du village, de la vie rurale.

Mais alors ne faut-il pas que, précisément, l'histoire du passé soit envisagée au point de vue du progrès économique, du rôle social des groupements urbains ou cultivateurs?

Ces réserves faites, il semble vraiment que l'institution d'une semaine complète de cours à l'usage des inspecteurs scolaires soit une trouvaille et une grande force pour le pays.

L.-S. PIDOUX.

Hygiène dentaire.

Le compte rendu de la Direction des écoles de Lausanne, pour l'exercice 1910, en ce qui concerne l'hygiène scolaire, mentionne tout d'abord l'enquête dentaire faite par M. le Dr Wellauer. Cette enquête a porté sur 2033 enfants, dont 90 seulement, soit le 4,4 % ont été reconnus indemnes et 1943 atteints de carie dentaire. Le nombre des dents examinées a été de 46 473 ; saines 33 432, cariées 13031, soit le 28 %.

M. le Dr Wellauer a formulé en particulier les conclusions ci-après :

1. Une bonne dentition est d'une grande importance au point de vue de la nutrition et de la santé générale, sans parler de la phonation, ni de l'esthétique.
2. L'état général de l'appareil masticatoire chez les enfants est mauvais.
3. Des soins préventifs et curatifs seraient désirables.
4. Les autorités sont donc autorisées à intervenir et en ont même le devoir.
5. Des mesures préventives pourraient être prises :
 - a) en instruisant le public, par des conférences ou autres moyens, sur l'hygiène buccale ;
 - b) en éduquant les enfants par le moyen du corps enseignant et des parents.
6. Les soins curatifs pourraient être donnés :
 - a) par des cliniques dentaires scolaires gratuites ;
 - b) par des praticiens de la localité (ou du dehors s'il n'y en a pas sur place) avec subventions proportionnelles.
7. Il y aurait lieu d'établir un inspectorat dentaire, à l'instar de l'inspectorat médical, avec fiches ou carnets.

La création d'une clinique dentaire gratuite pour les enfants des écoles est à l'étude à Lausanne.

Dans le même ordre d'idées, on peut citer les résultats de l'enquête à laquelle s'est livré le Bureau pour l'hygiène dentaire, de Dresde ; elle a porté sur 160 588 enfants d'une cinquantaine de villes d'Allemagne et de Suède. Ces enfants ont donné le total de 3 765 329 dents examinées, sur lesquelles 1 243 802, soit le 31,7 % étaient attaquées. Chaque enfant avait en moyenne 7,7 dents malades. 5026 élèves, soit le 3,1 %, possédaient une mâchoire indemne.

Des recherches faites en Italie ont révélé que sur 50 000 élèves, 47 000, soit le 94 %, ont la bouche en mauvais état.

En présence de pareilles constatations, on comprend que tous ceux auxquels

incombe le souci de veiller sur la santé et le développement physique des enfants, dans la famille ou à l'école, se soient immédiatement préoccupés de chercher le remède à cet état de choses.

Non seulement on ouvre des cliniques dentaires dans les principales localités, mais on cherche d'atteindre le public en général par des instructions utiles et aussi pratiques que possible. Tel est par exemple le petit opuscule de M. Schmitt-Muller, à La Chaux-de-Fonds, et intitulé : *Vade-Mecum pour l'Hygiène des dents et leur conservation*. Cette petite brochure est destinée à être distribuée gratuitement par les autorités scolaires. Nous voulons croire que dans ce but le prix de l'exemplaire pourra être très sensiblement abaissé par un tirage assez considérable, car on ne peut qu'approuver l'auteur quand il dit :

« L'absence de dents ou des dents malades qui font souffrir ne permettant pas une mastication et une salivation complète des aliments, provoquent des troubles digestifs. Il se produit alors un surmenage des forces de l'estomac ensuite d'une préparation insuffisante des matières nutritives.

» Les maux d'estomac, de la gorge, du pharynx, des amygdales, la maigreur, la nervosité, la chlorose, les maux de tête et le teint blême sont souvent les symptômes des dents malades qui deviennent un foyer d'infection. Elles ne sont donc pas seulement nuisibles à soi-même, mais également dangereuses pour nos semblables. Une bouche saine est la meilleure protectrice contre les maladies infectieuses. »

Les différents chapitres de l'opuscule sont :

1. Des dents temporaires ou dents de lait.
2. Courte description des dents d'adulte.
3. Conseils pour les soins à donner aux dents et à la bouche.
4. Des dents artificielles et de la nécessité de remplacer les dents gâtées.

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Le chant populaire.** — La Société pour la conservation du chant populaire « Volksliedearchiv » a réuni actuellement 4010 chants d'enfants avec 40 mélodies et 8544 chants populaires proprement dits avec 1977 mélodies. Des collectionneurs ont parcouru en 1911 le Simmenthal, Bâle-Campagne et le Valais et y ont fait de remarquables trouvailles. Toute une série de « jodel » du Simmenthal furent enregistrés au moyen du phonographe. La matière réunie va être soigneusement cataloguée. La Confédération a bien voulu contribuer à cette œuvre éminemment nationale et offert une subvention de 2250 francs ; divers cantons lui ont aussi prêté leur appui.

A. D.

*** **Reconnaissance.** — A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement dans la commune de Baulmes, M^{me} Deriaz-Blanc, maîtresse d'école enfantine, a reçu de la Municipalité un cadeau en argent, contenu dans un écrin, avec une aimable dédicace, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus.

A. D.

***** Mutualité scolaire.** — La commune de Lonay vient de constituer une section de mutualité scolaire. Elle compte déjà actuellement plus de 50 adhérents.

***** Société missionnaire pour instituteurs de la Suisse romande.** — L'an passé s'est formée dans la Suisse allemande une association de maîtres décidés à suivre le mouvement missionnaire en général et plus particulièrement celui de la mission de Bâle. La Suisse française ne pourrait-elle pas en faire autant ? nous demande-t-on.

Nous sommes dans le siècle de la Mission ; chacun s'en occupe ; nos écoles devraient s'y intéresser également ; elles en retireraient un réel profit, puisque l'histoire de la Mission c'est celle des mœurs, des traditions et du développement de peuples excessivement attrayants et en général peu connus.

Les promoteurs de la création de cette nouvelle association, pour permettre aux instituteurs d'atteindre un but positif dans leurs classes et pour faire naître un intérêt chez leurs élèves, offrent de mettre à la disposition de tous ceux qui voudraient en faire partie, moyennant une cotisation annuelle de 1 fr. 50 :

- 1^o La *Messagère du Monde païen*, journal pour la jeunesse ;
- 2^o Des publications variées et dues à la plume d'hommes compétents ;
- 3^o Des collections d'objets exotiques pouvant être montrées en classe et fournissant la matière d'une excellente leçon de géographie.

Pour obtenir ces collections, il suffit d'envoyer son adhésion à M. J.-H. Vuilleumier, maître secondaire à Tramelan.

N. B. — La *Société missionnaire d'instituteurs de la Suisse romande* existe déjà ; elle a été fondée sur l'initiative de M. le pasteur Krieg, il y a déjà quelques années. Grâce au dévouement de son fondateur, qui en a jusqu'ici assumé toutes les charges, la dite société a fonctionné à l'entière satisfaction de ses membres actuels. Cependant, elle est encore peu connue dans notre canton, car, jusqu'ici, c'est surtout l'Ecole du dimanche qui s'est chargée d'intéresser les enfants à l'œuvre de la Mission.

Et nous croyons que c'est avant tout sa tâche et qu'il serait fâcheux de marcher sur ses brisées. L'école laïque a d'autres champs d'activités dans son programme et elle a peine à suffire à sa tâche ; inutile de vouloir la charger encore. Il va sans dire, qu'individuellement, les instituteurs peuvent s'intéresser à l'œuvre et en parler au besoin à leurs élèves, mais nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire pour cela de fonder encore une association spéciale. « Faisons peu, mais faisons bien ! »

A. D.

***** Anciens Normaliens Vaudois.** — Cette association fraternelle d'anciens élèves de l'Ecole Normale, qui comptait à fin décembre 1910, 103 sociétaires, se trouve réduite pour 1912 à 87 sociétaires par le fait de 10 décès et de 6 malheureuses démissions. En outre, 111 anciens Normaliens n'ont pas encore adhéré à notre association, y compris ceux de 1882, ce qui n'est pas réjouissant et ferait penser qu'il existe peu de sympathie fraternelle entre les vétérans du corps enseignant vaudois. Nous en recherchons, pour notre compte, la raison dans une froide indifférence. Cependant, chaque année, ces non adhérents sont régulièrement convoqués pour la réunion annuelle de septembre ; mais, toujours, déception ; on ne répond pas ! La dernière réunion d'automne a eu lieu à Morges ;

elle a été gaie, pleine d'entrain et empreinte de la plus chaleureuse cordialité. Un seul regret : c'est qu'elle ne comptait que 32 sociétaires.

Nous espérons que la participation à la prochaine, qui se tiendra à Payerne, sera plus forte et que nous aurons le plaisir d'y voir accourir de nombreux nouveaux membres. C'est surtout à ces derniers que nous adressons un pressant et chaleureux appel ; nous avons bon espoir et nous pensons que le présent communiqué décidera les indifférents. Un bon mouvement de confraternité chez les 111 : Venez à nous ! vous serez reçus avec joie et bonheur !

Le secrétaire des Anciens Normaliens : Henri BERNEY, inst. émérite.

JURA BERNOIS. — Porrentruy. — On annonce la démission de M. Jaquet, professeur à l'école secondaire des filles. Il y a 36 ans que ce maître dévoué enseigne dans cet établissement. Mais la maladie a forcé notre collègue à prendre sa retraite. M. Jaquet a publié plusieurs manuels d'histoire naturelle, qui sont très appréciés dans nos écoles.

***** Delémont.** — La Commission des Ecoles Normales, réunie le 19 janvier à Delémont, a discuté la réorganisation de l'Ecole Normale des institutrices. Le *Démocrate* annonce qu'une solution interviendra sous peu.

***** Examens du brevet primaire.** — Ils auront lieu à Porrentruy les 11, 12 et 13 mars pour les épreuves écrites et les 28, 29 et 30 mars pour les épreuves orales. Le grand nombre des inscriptions force la commission des examens à répartir les candidats en deux séries parallèles.

† Arnold Droz-Farny. — M. Arnold Droz-Farny, ancien professeur de mathématiques à l'école cantonale de Porrentruy, est décédé le dimanche 14 janvier, après une longue maladie. Droz avait commencé ses études à La Chaux-de-Fonds et les avait terminées à Munich. Après avoir enseigné dans l'institut Breitenstein, à Granges, il fut nommé, en 1880, professeur de physique et de mathématiques à l'école cantonale de Porrentruy. Il occupa ce poste jusqu'en 1908, la maladie l'ayant forcé à demander sa retraite.

A. Droz a été un professeur dévoué et consciencieux. Il était clair et précis dans son enseignement, ingénieux pour arriver au but par diverses voies, afin de bien faire comprendre à l'élève le sujet de la leçon.

Droz a collaboré à plusieurs revues de mathématiques ; il a fait partie, pendant de longues années du bureau de la Société jurassienne d'émulation, qui s'occupe de l'histoire de notre petit pays. Il a été aussi l'expert compétent qui a examiné en mathématiques nos jeunes maîtres et nos jeunes institutrices dans les épreuves du brevet primaire et du brevet secondaire. Il a été souvent, pour notre corps enseignant, un initiateur et un révélateur.

En société Droz était un causeur spirituel, aimant le bon mot, ayant à sa disposition une foule d'anecdotes de bon aloi, qu'il devait à ses lectures nombreuses et variées. Comme amateur, il a établi une collection numismatique importante, comprenant surtout des monnaies neuchâteloises. Par ses relations et ses amitiés, Droz s'était identifié avec les Jurassiens et leurs aspirations ; s'il a été incinéré à La Chaux-de-Fonds, il a voulu mourir à Porrentruy et le Jura lui sera toujours reconnaissant de tout ce qu'il a donné à notre pays.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Huit conférences sur l'enseignement du Français, par Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne.

Il faut féliciter la Société pédagogique de la Chaux-de-Fonds d'avoir publié, en une brochure de plus de cent pages, les magnifiques conférences que donna, l'an dernier, sous les auspices de la dite société, le sympathique et éminent professeur qu'est M. Brunot.

Tous ceux qui ont eu le privilège d'assister à ces cours voudront se procurer l'ouvrage que nous recommandons, mais combien plus précieux sera-t-il pour les nombreuses personnes qui en ont été privées et que la brochure de la Société pédagogique de la Chaux-de-Fonds mettra au courant d'idées qu'on a qualifiées quelque part « d'un peu subversives », mais qui ont le mérite, combien rare ! de trancher dans le vif de la routine et du dogme grammatical.

Les sujets traités constituent quatre parties très bien ordonnées : — Formation de la langue française. — La révolution nécessaire dans l'enseignement. — L'enseignement à créer. — La langue française au XIX^e siècle. —

Ajoutons que la brochure se termine par quelques considérations sur l'enseignement de la langue française par la méthode Brunot-Bony et la reproduction de deux leçons empruntées l'une au deuxième livre, l'autre au troisième livre de la méthode précitée.

La Société pédagogique de la Chaux-de-Fonds fournira cet ouvrage au prix de faveur de fr. 0.70 l'exemplaire (Prix en librairie : fr. 1.—) à toutes les sections qui désireraient en faciliter l'acquisition à leurs membres. S'adresser à M. Julien Dubois, caissier de la Société pédagogique, Rue du Jura 4, la Chaux-de-Fonds.

V. H.

L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, pour 1911, de M. F. Guex, vient de paraître.

Evidemment, un Annuaire n'éveille pas la curiosité et l'intérêt au même titre qu'une nouveauté littéraire, pièce de théâtre piquante ou roman sensationnel ; mais, en ce qui concerne celui que nous signalons, on n'est point déçu à sa lecture. Je dirai plus : on y fait des découvertes, des trouvailles de valeur ; on ne le lira peut-être pas avec passion, mais chaque fois qu'on l'ouvrira on y trouvera quelque chose de nouveau, qu'on n'avait point soupçonné et forcément... on y reviendra.

Je songe surtout aux beaux travaux de la première partie, signés F. Guex, Larguier des Bancelles, L. Henchoz, Cristiani, Bonnard, Marchand, Gobat, Mercier, Dévaud, Knapp, de Cocatrix, qui traitent de façon magistrale les questions les plus variées, depuis « La pédagogie allemande et la pédagogie française comparées », le « Mouvement psychologique » et « l'Hygiène scolaire » jusqu'à la « Lecture », une « Revue géographique » et même « l'Ecole dans le Valais ».

Les statistiques sur la « Surveillance des Ecoles », les « Etablissements d'instruction et le personnel enseignant », la « Législation scolaire », etc., sont de celles où l'on trouve les renseignements les plus complets et les plus utiles.

J. P.

PARTIE PRATIQUE

**Examens d'admission aux écoles normales du canton de Vaud
en 1911.**

ORTHOGRAPHE

FILLES.

Un couchant sur la Jungfrau.

(L'ombre s'étend sur la montagne.)

La lutte de l'ombre et de la lumière se poursuit chaque soir sous nos yeux. Selon l'éclat de la journée ou la magnificence du décor, le drame passe inaperçu ou prend des accents pathétiques, comme si le meurtre invisible du dieu du jour ensanglantait l'espace. Dans l'un et l'autre cas nous en connaissons d'avance les péripéties : elles ne diffèrent que par leur intensité. La lumière doit périr : quelque ensoleillé qu'ait été le ciel de midi, l'ombre triomphe au dénouement. Nous la voyons, à son heure, monter des choses et les envelopper, s'étendre sur la montagne, sur la plaine ou sur les eaux, pareille au suaire que nous jetons sur nos morts. Ce drame quotidien que nous offre la nature, reproduit celui de notre destinée ; le soir arrive pour toutes les vies, quand elles ne sont pas tronquées par un de ces accidents où s'affirme la capricieuse brutalité du sort. Il en est qui s'éteignent comme de pâles crépuscules ; à peine distingue-t-on l'instant où l'ombre absorbe les dernières lueurs qu'ont déjà noyées les brouillards du chagrin, du souci, de la misère. D'autres finissent dans un rayonnement dont la splendeur leur survit, comme il arrive quand nous voyons l'horizon baigné d'or et de pourpre longtemps après que le soleil en est tombé. Ces clartés illusoire ne sont pourtant que le reflet de l'astre disparu : elles aussi s'effacent dans le triomphe de la nuit.

GARÇONS.

L'hiver en Scandinavie.

Ceux qui n'ont pas vécu dans les pays du nord ne savent pas quelle vie nouvelle leur apporte chaque hiver. Pendant de longues semaines, la neige tombe en flocons drus et serrés, ou plutôt elle est si abondante et si compacte que l'on ne sent vraiment pas si elle tombe. On marche au sein d'un nuage de duvet froid ; vous êtes enveloppé dans un tourbillon blanc ; à chaque pas que vous faites, il semble se resserrer autour de vous et vous enlacer dans des entraves cotonneuses et glacées. Le sol sous vos pieds, c'est la neige, toujours la neige ; il n'y a plus au monde qu'un élément : la neige ! C'est alors, vraiment, qu'il faut plaindre le voyageur. L'instinct le conduit plus que la raison ; il marche au hasard, à demi aveuglé, ses chevaux baissant tristement la tête et ne pouvant plus retrouver la piste accoutumée, vont comme on les pousse, sans savoir où. Si vous vous arrêtez, si vous détournez les yeux, si vous vous accordez une distraction d'un instant, vous êtes perdu, vous ne retrouvez plus votre route incertaine ! L'oreille, qui cherche en vain à saisir une vibration dans l'air muet, s'effraie de ce calme lugubre, image de la mort. La neige tombe sans bruit, et le pas mat s'amortit dans la ouate molle ; seulement, de temps en temps, un corbeau secoue dans

l'espace blanc ses ailes sombres et pesantes, et mesure, par un croassement lugubre, les intervalles de ce silence plein d'angoisse.

COMPOSITION

FILLES : A la maison ; la vie au foyer.

GARÇONS : Dites les raisons pour lesquelles vous aimez les animaux. De ces raisons quelles sont celles qui ont le plus de prix à vos yeux.

• ARITHMÉTIQUE

FILLES.

1. Un négociant se retire des affaires après 45 ans de travail avec une fortune de 140 850 francs. Il avait, en commençant son commerce 17 460 francs. Il dépensait en moyenne 2968 fr. par an. Combien gagnait-il chaque année ?

Réponse : 5710 fr. par an.

2. Un épicier achète un sac de café du poids de 86 kg. ; il obtient une réduction de 2 % sur le prix d'achat. Il vend ensuite 23 kg. de ce café à 2,05 fr. le kg. ; 52 kg. à 1,95 fr. et le reste à 1,80 le kg. Il réalise ainsi un bénéfice de 20,86 fr. Quel était le prix d'achat du kg. de ce café avant l'escompte ?

Réponse : 1,75 le kg.

3. Une personne achète au prix de 15 fr. le mètre une pièce de drap qui mesure $53 \frac{3}{5}$ m. ; elle en vend le $\frac{1}{3}$ à 19 fr. ; puis $11 \frac{2}{5}$ m. à $19 \frac{2}{5}$ fr. et le reste à $18 \frac{1}{2}$ fr. Quel est le bénéfice de cette personne en tenant compte d'un déchet de $1 \frac{1}{4}$ m., produit par la vente au détail.

Réponse : 183,46 fr.

GARÇONS.

1. Quelqu'un a une réserve de 2799 fr. ; il gagne 187 fr. par mois et dépense 7 fr. par jour ; au bout de combien de temps sa réserve sera-t-elle épuisée ? L'année a 365 jours.

Réponse : 9 ans.

2. Un fermier paie annuellement 0,80 fr. par are de terrain qu'il cultive. Sur un de ces terrains d'une surface de 3 ha. 65 a. il a récolté 17 hl. 60 l. de colza par ha., et il a vendu ce colza 21,75 fr. l'hl. Sachant que les frais de culture et de fumure se sont élevés à 186 fr. par ha., on demande quel a été son bénéfice pour cette pièce de terre ?

Réponse : 426,32 fr.

3. Une famille dépense le $\frac{1}{7}$ de son revenu annuel pour le logement, les $\frac{3}{8}$ pour l'alimentation et l'habillement, les $\frac{2}{7}$ pour les impôts et dépenses diverses. Le reste suffirait pour payer l'achat d'un jardin mesurant $15 \frac{3}{7}$ m. de long sur $14 \frac{2}{3}$ m. de large au prix de $4 \frac{3}{8}$ fr. le m². Quel est le montant du revenu annuel ?

Réponse : 5040 fr.

(Communiqué par U. BRID.)

ARITHMÉTIQUE.

Périmètre, surface et volume.

Voilà trois notions dont la connaissance est indispensable à tout calcul géométrique et qui se confondent trop souvent dans l'esprit des élèves. Cette confusion provient surtout du fait qu'on les étudie successivement dans des figures et des solides nombreux et variés, alors que par un procédé intuitif fort simple et

sans s'embarrasser de dénominations difficiles à retenir, on peut les mettre à la portée des élèves les moins bien doués.

Le matériel nécessaire à cette démonstration est peu compliqué :

1^o Un *damier* sur toile ardoisée ou, à défaut, sur carton ; chaque case aura 2 cm. de côté.

2^o Un certain nombre de petits *carrés* de carton coloré très mince, ou mieux encore de fer-blanc. Quelques-uns coupés en deux suivant la diagonale.

3^o Un certain nombre de *cubes* en bois dont quelques-uns également coupés en deux dans le sens de la diagonale.

N.B. Les dimensions de ces objets seront égales au côté des cases.

Les petits carrés représenteront des *mètres carrés* et les plots des *mètres cubes*. On pourra, à cette occasion, expliquer l'échelle de réduction par l'exemple de gravures, de cartes de géographie, de boîtes de jouets, etc., dans lesquels tout est représenté avec des dimensions très réduites.

En plaçant sur les cases, préalablement numérotées, les petits cartons, on formera des figures variant de forme et de grandeur ; la superficie en sera déterminée par le nombre de *carrés* ou *demi-carrés* employés. On débute naturellement par le rectangle (sans qu'il soit nécessaire de le nommer) et les enfants ne tardent pas à s'apercevoir que le total des *mètres carrés* est égal au nombre des cartons placés sur le grand côté (longueur) multiplié par le nombre des cartons disposés sur le petit côté (largeur).

L'idée de *surface* découle clairement de ces exercices, tandis que dans une figure dessinée au tableau noir ou sur le papier, l'élève ne voit que des lignes enfermant un espace que rien ne distingue de ce qui l'entoure. On lui fait ensuite considérer le *périmètre* (ou plus simplement le *pourtour* ou le *contour*) qui ressort nettement comme limite de la surface. On peut le lui faire mesurer au moyen d'une réglette en carton qu'il aura lui-même divisée, d'abord en parties de 2 cm., puis chacune de ces dernières en demis et en quarts. Il en déduira bientôt que *le périmètre est égal à la somme des côtés*, notion générale applicable à toutes les figures rectilignes.

L'exercice suivant consistera à transformer les diverses surfaces en un rectangle équivalent, en attirant l'attention sur le rapport qui existe entre les dimensions de la figure primitive et de celle nouvellement obtenue.

On peut, à ce moment, sans que cela soit pourtant indispensable, nommer les figures construites que les enfants s'exerceront ensuite à reproduire par le dessin. C'est en vue de ce dernier travail que la toile ardoisée est préférable au simple carton.

La notion de *volume* n'est pas plus difficile à acquérir. Il suffit de faire remarquer qu'on promène la main sur toute la surface du damier de même qu'on circule librement et en tous sens sur un terrain qu'aucun objet n'encombre. Mais qu'on vienne à placer un des plots de bois sur le damier, ou un bloc de pierre sur le terrain, la chose ne sera plus possible. C'est qu'il y a maintenant un obstacle, un *corps*, un *solide* qui occupe une partie de l'espace par son *volume*. On formera, au moyen des plots, de nombreuses constructions auxquelles il faut bien se garder de donner des appellations géométriques ; ce seront des murs, des

tas de pierres, de terre, de fumier, des caisses, des ballots, etc., dont on déterminera le volume en comptant le nombre de cubes employés. En augmentant progressivement les dimensions, on amène les enfants à chercher un moyen d'éviter ce travail fastidieux et quelques-uns, plus avisés que les autres, ne tardent pas à découvrir que le nombre des plots employés est égal au nombre des cases recouvertes multiplié par celui des cubes superposés sur chacune d'elles et que, par conséquent, *le volume est égal à la surface de la base multipliée par la hauteur du solide.*

La notion de *contenance* s'explique aisément en faisant remarquer que si l'objet est creux, il peut *contenir* une certaine quantité d'une matière quelconque; il s'agit dans ce cas de chercher le nombre de mètres cubes qui pourraient trouver place entre des surfaces adjacentes déterminées.

Lorsque ces diverses notions sont bien acquises, on passe à l'étude des différents solides géométriques et les élèves en calculent le volume et la surface sans qu'il soit besoin de bourrer leur cerveau de formules abstraites qu'ils confondent avec une facilité aussi déplorable que compréhensible.

Dans un prochain article nous nous occuperons des polygones réguliers et des solides déterminés par des lignes ou des surfaces courbes.

N.B. — Nous prions nos collègues de ne pas attacher trop d'importance au style des lignes qui précèdent, toute préoccupation littéraire ayant cédé au désir d'être clair.

LOUIS MERCIER.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur

Compte de régie.

Par ses dernières volontés testamentaires, M. Robert a légué à la paroisse de... la somme de 25 000 fr. dont la gérance est remise aux soins de son Conseil de paroisse avec l'obligation d'en utiliser les intérêts annuels au profit d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique intéressant les deux communes de A. et B. qui la composent.

Le solde des intérêts non utilisés à la fin de l'année sera réparti par égales portions, et versé dans la bourse des pauvres des deux dites communes.

Les comptes, présentés par le secrétaire du Conseil, accusent un placement de 3000 fr. au $4\frac{1}{2}\%$, en obligation hypothécaire due par Jacques, fils de Louis; — 6000 fr. au $4\frac{1}{3}\%$, comme cédule due par Félix, fils de Jean; — 700 fr. au $4\frac{3}{4}\%$, prêtés à François Pierre, maréchal; — 1500 fr., au $3\frac{1}{2}\%$, comme cédule due par Gabriel; (c'est à la suite de pertes causées à Gabriel, par un incendie, que le Conseil décida de baisser le taux primitif de $4\frac{1}{2}\%$ à celui indiqué ci-dessus). — 4000 fr., au $4\frac{1}{2}\%$, en obligation hypothécaire, due par les enfants de feu Pierre-Abram; — 3500 fr., au $4\frac{1}{4}\%$, en obligation due par Mme Vve Georges, négociante; — 2500 fr., au $4\frac{1}{2}\%$, comme cédule due par Jean-Daniel, de feu Daniel; — 2500 fr. au $4\frac{1}{2}\%$ comme cédule due par Philippe de feu Henri; — 1000 fr., dus par le même en obligation hypothécaire au $4\frac{3}{4}\%$. — Le solde est placé au 4% en compte-courant à la B. C. V. (Banque cantonale vaudoise). Les intérêts des créances ci-dessus sont à régler le 31 décembre.

Pendant le courant de l'année, le caissier, à qui il est redû fr. 4,60 sur l'exercice précédent, a délivré les sommes suivantes :

Le 10 janvier, 40 fr., aux cuisines scolaires de A. et 30 fr., à celles de B.; (recus nos 1 et 2). — Le 21 février, 10 fr., à M. H. pour deux conférences anti-alcooliques; (no 3). — Le 15 mars, livré une 1^{re} liste de secours de 100 fr. à la commune de A. et une dite de 150 fr. à la commune de B.; (nos 4 et 5). — Le 20 avril, à l'occasion de la fondation de la société du « Chant sacré », acheté 25 recueils de chants à 2 fr. 50; (no 6). — Le 10 juin, par décision du Conseil de paroisse, un secours, non remboursable, de 50 fr. est expédié à M. Gabriel, qui vient d'être incendié; (no 7). — Le 30 dit, 2 versements de 50 fr. chacun, sont effectués à la « Bourse d'apprentissage », le 1^{er} en faveur de l'apprenti boulanger Alexis, orphelin, de la commune de A. et le second en faveur de l'apprenti menuisier Edouard, originaire de B. (nos 8 et 9).

Le 1^{er} juillet, payé à l'organiste 50 fr. comme 1^{er} semestre de son salaire; (no 10). — Le 25 dit, livré 30 fr. comme subside pour une course scolaire; (no 11). — Le 15 août, acheté 10 volumes de 3 fr. 50 pour la Bibliothèque paroissiale, et 8 dictionnaires Larousse à 2 fr. 50, soit 1 pour chacune des huit écoles de la paroisse; (nos 12 et 13). — Le 1^{er} octobre, livré une deuxième liste de secours de 150 fr. à A. et 100 fr. à B.; (nos 14 et 15). — Le 26 décembre, payé une note de fournitures de 20 fr., pour un arbre de Noël; (no 16). — Le 31 dit, payé le 2^e semestre de l'organiste, 50 fr.; (no 17).

Il est dû au boursier, pour frais de bureau, correspondance, ports, etc. 2 fr. 90; pour 2 vacations à Lausanne, 8 fr.; pour sommes livrées par anticipation, 20 fr. d'intérêt et comme honoraires 15 fr. — Etablissez ce compte pour qu'il puisse être approuvé par le Conseil de paroisse et le Préfet du district.

COMPTE DE RÉGIE

1910	Chapitre des Créances	1910			
	Débiteurs	Titres	Valeurs	Taux	Intérêts
1	Jacques, fils de Louis	obligat.	3000	4 1/2	135 —
2	Félix, fils de Jean	cédule	6000	4 1/3	260 —
3	François Pierre, maréchal	cédule	700	4 3/4	33 25
4	Gabriel, agriculteur	cédule	1500	3 1/2	52 50
5	Enfants de feu Pierre Abram	obligat.	4000	4 1/2	180 —
6	Vve Georges, négociante	obligat.	3500	4 1/4	148 75
7	Jean Daniel, de feu Daniel	cédule	2500	4 1/2	112 50
8	Philippe, de feu Henri	cédule	2500	4 1/2	112 50
9	» »	obligat.	1000	4 3/4	47 50
10	B. C. V. compte courant		300	4	12 —
Total des créances fr.			25000	Int. fr.	1094 —

1910	Chapitre des Dépenses		1910
		Reçus	F. C.
Janvier	1 Redevance au caissier	—	4 60
»	10 Cuisines scolaires de A	1	40 —
»	10 Cuisines scolaires de B	2	30 —
février	21 Antialcoolisme, 2 conférences	3	10 —
mars	15 1 ^{re} liste de secours à A	4	100 —
»	» » B	5	150 —
avril	20 Achat de 25 recueils de Chants à fr. 2,50	6	62 50
juin	10 Secours extraordinaire à M. Gabriel	7	50 —
»	30 Orphelin Alexis, de A, une bourse	8	40 —
»	» Apprenti Edouard, de B, »	9	40 —
juillet	1 1 ^{er} semestre de l'organiste	10	50 —
»	25 Livré pour une course scolaire	11	30 —
août	15 Achat de 10 volumes à frs. 3,50	12	35 —
»	» » de 8 dictionnaires à fr. 2,50	13	20 —
octobre	1 2 ^e liste de secours à A	14	150 —
»	» » B	15	100 —
décembre	26 Fournitures pour arbre de Noël	16	20 —
»	31 2 ^e semestre de l'organiste	17	50 —
»	» Réparation de l'harmonium	18	6 —
»	» Au boursier : Frais de bureau fr. 2 90		
	Vacations 8 —		
	Intérêts 20 —		
	Honoraires 15 —		45 90
Décembre 31	Total des Dépenses fr.	1034	—

Bilan :

Intérêts perçus : fr. 1094

Dépenses : fr. 1034

Solde réparti : fr. 60 (reçus Nos. 19 et 20.)

Le caissier : X

J. VAUTRAVERS

COURS COMPLÉMENTAIRES

Mercredi.

GÉOGRAPHIE : Terminer la revision sommaire des cantons qui n'ont pu être étudiés d'une façon plus complète (Programme du 2^{me} cours).

HISTOIRE : *Guerres de Bourgogne.* Louis XI et Charles-le-Téméraire. Le Téméraire entre en conflit avec l'Autriche, puis avec les Suisses. Batailles de *Grandson* et de *Morat*, (le temps ne permet pas de s'étendre trop sur ces faits d'armes ; en montrer surtout le résultat). — *Congrès de Fribourg :* Les Bernois et les Fribourgeois obtiennent plusieurs bailliages dans le Pays de Vaud ; c'est le pré-

lude de l'annexion de 1536. — La bataille de *Nancy* met fin à une guerre dont la France retire le plus clair des bénéfices, mais qui a semé de nouvelles haines chez les Confédérés. — *Nicolas de Flue* : entrée de Fribourg et de Soleure dans la Confédération.

RÉDACTION : a) *Lettre officielle* : Demander au voyer de l'arrondissement la permission de relier un chemin privé à la route cantonale, en établissant un aqueduc sur le fossé qui borde la chaussée.

Exposer brièvement, en donnant toutes les indications nécessaires (désignation officielle de la route cantonale, commune et lieu de la construction projetée, nom et prénoms du solliciteur), les motifs de la demande ; faire ressortir la difficulté qu'il y a de traverser un fossé assez profond avec des chars lourdement chargés ; accidents qui peuvent se produire ou qui se sont produits à cet endroit.

b) *Sujet historique* : *Nicolas de Flue* : voir *Educateur* du 20 janvier.

Sujet à traiter librement : Dites de quelle société vous faites partie et pour quels motifs vous y êtes entré. Exposez son but, son organisation et les avantages qu'elle procure à ses membres. Quels sont vos devoirs envers elle ?

INSTRUCTION CIVIQUE : Progr. A. Revision rapide des *autorités cantonales*.

Progr. B. *Tribunal cantonal*. Composition et compétences. Il peut paraître étrange que les tribunaux de district aient le pouvoir de prononcer contre un accusé la peine la plus grave, alors qu'il existe une cour de justice d'un ordre plus élevé. Mais il ne faut pas oublier que le dossier de l'enquête est examiné d'abord par une section du Tribunal cantonal, et que le jugement peut être annulé par la Cour de cassation.

Le Tribunal cantonal est du reste l'autorité de recours pour les affaires civiles également. Il devient Tribunal de première instance pour les causes civiles dont l'objet atteint une certaine valeur, et lorsqu'il pourrait y avoir recours au Tribunal fédéral.

ARITHMÉTIQUE : *Calcul de l'intérêt et du taux*. Problèmes oraux et écrits en rapport avec le développement des élèves.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE : *Recherche du capital et du temps* dans les questions d'intérêt et d'escompte.

Avec la 2^{me} division, se contenter de problèmes faciles qu'on fera calculer par la méthode la plus simple. Les élèves faibles font presque toujours des fautes quand ils veulent utiliser le procédé dit « de la règle de trois ».

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE : Interrogations.

RÉDACTION : Mise au net et critique des travaux.

GÉOGRAPHIE : Revision sommaire des cantons dont l'étude détaillée est prévue au « Troisième cours », (pour les aînés surtout, qui se présenteront prochainement devant la Commission fédérale.)

Et VISINAND.

Nous préparer pour la vie complète, tel est le but de l'éducation.

H. SPENCER.

GYMNASTIQUE

Leçon type.

II^e degré. — Garçons de 11 ans.

I. a) Ex. d'ordre et de marche.

Placem. sur un rang. — Position de « garde à vous ». — Faire numéroté par 4. — Former la colonne de marche en tournant par groupes. — Marcher au pas cadencé. — Changements de direction de la colonne de marche. — Arrêter la colonne. — Faire prendre les distances : placem. en ordre ouvert.

I. b) Préliminaires à mains libres.

1. Poser la j. g. en av. en levant le talon droit et les bras en haut.
2. » » » de côté » » » de côté.
3. » » » en arr. » » » en haut.

Les 3 ex. égalem. en posant la j. dr.

Reformer la colonne de marche en serrant sur la droite.

II. Suspension. Perches obliques.

Sauter à la susp. à 2 perches, puis :

- 1^{er} ex. : lever les j., fl. alt.
- 2^{me} ex. : (étant en susp.) fl. les j. alt.

III. a) Mouvements du tronc.

1. Incliner le corps en av., avec m. aux hanches.
2. Fléchir » » » » » »
3. » » de côté (à g. et à dr.) avec m. aux épaules.
4. » » en arr., avec m. à la nuque.
5. Tourner » (à g. et à dr.) avec pieds fermés et m. à la poitrine. Une fois la rot. du corps exécutée, lancer les av.-bras de côté, retour m. à la poitrine, puis faire face en av.

III. b) Pas de course durant 1 minute, suivi d'exercices respiratoires.

IV. Appui : Barres parallèles.

- 1^{er} ex. Balancer 2 fois en appui et descendre en arr.
 - 2^e » » » » » au siège à cheval dev. la m. g.
- Bal. en ar. à la station. Idem au siège à dr.

V. Saut.

Sauter successivement à pieds joints par dessus quatre poutrelles de 40 cm. de hauteur.

VI. Equilibre.

Marcher librement sur une poutrelle horizontale.

VII. Jeu : La balle passée en cercle.

VIII. Exercices respiratoires.

E. HARTMANN et E. RICHÈME,
Professeurs de gymnastique.

Rien ne fait plus détester un enfant par un autre enfant que de le proposer comme modèle.

Jacques NORMAND.

S'il y a beaucoup d'art à savoir parler à propos, il n'y en a pas moins à savoir se taire.

LA ROCHEFOUCAULD.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens en obtention du brevet de maitresse secondaire et de brevets pour enseignements spéciaux.

Ces examens auront lieu à Lausanne, à partir du 29 avril 1912. Ils porteront pour cette session, en ce qui concerne les brevets spéciaux, sur **l'anglais, le dessin artistique, la comptabilité, la sténo-dactylographie, l'économie domestique et l'hygiène.**

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 29 février.

L'horaire détaillé, ainsi que les renseignements nécessaires, ne pourront être envoyés aux intéressés qu'après cette date.

La demande d'inscription doit être accompagnée d'un **curriculum vitæ**, d'un acte de naissance ou d'origine, de diplômes ou de certificats d'études.

Un droit d'inscription de 30 fr. sera exigé de chaque candidat avant le commencement des épreuves.

H30358L

ÉCOLES NORMALES

Admissions

La Direction recevra les inscriptions **jusqu'au 18 mars.**

Les examens auront lieu :

Pour la **III^{me} classe des filles**, lundi et mardi, 1 et 2 avril.

Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi et mercredi 2 et 3 avril.

Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille) mercredi et jeudi 3 et 4 avril.

Les examens commenceront chaque jour à 7 heures du matin.

Renseignements et programmes à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H. 30451 L

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1. Examen préliminaire du 25 au 30 mars.

2. Examen final du 21 au 30 mars.

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille, les 21, 22 et 23 mars.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, **avant le 11 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander règlement et horaire à la Direction.

Lausanne, le 20 janvier 1912.

H. 30452 L

Instituteur allemand

cherche place au pair dès le premier avril.

S'adresser à M. Hanssen, Lehrer a. d. Oberrealschule, Heide¹ (Holstein).

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Les Machines à coudre **SINGER**

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS	St-LOUIS	MILAN	BRUXELLES
1878-1889-1900	E. U. A. 1904	1906	1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, **GENÈVE**

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 4.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

N° 241 Partition

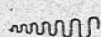
de Faye-Jozin, Fr.	Le Retour au Pays.	1.50
Sturm, W.	Au mois de Mars . . .	1.—
»	Reine du printemps . .	1.—
Hämmerli, L.	Les Laboureurs . . .	— .75
d'Alésio, Fr.	Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien) . . .	1.—
Sturm, W.	Remplis mon verre . .	1.—
»	Feuille de trèfle . . .	— .50
Neuenschwander, S.	Le Serment du Grütli . . .	— .50
Kling, H.	Le Vent de l'Alpe . . .	1.50
Doret, G.	J'ai vu des monts les sommets . . .	50.—
Kling, H.	Sortie printanière . .	1.—
Bischoff, J.	Dans les bois . . .	50.—
Fischer, L.	Le monde est si beau .	1.—
Harnisch, A.	L'Oraison dominic. . .	— .50
Grunholzer, K.	Un soir au Chalet. . .	— .50
Pilet, W.	Chanson des Alpes . .	— .50
»	Villanelle du Vanneur de blé . . .	— .50
»	Sainte alliance des Peuples . . .	— .50
»	A la mémoire de Davel. .	— .50
Plumhof, H.	Le Léman . . .	— .75
»	Chant de Paix . . .	— .75
»	Cri de Guerre . . .	— .75
»	Extase . . .	1.—
»	Chant de retour . . .	— .75
»	Dans les bois . . .	1.—
»	Ma Nacelle . . .	1.—
»	Désir . . .	— .50
»	Salut helvétique . .	— .50
»	La Brise du printemps . . .	— .50
»	Là-bas, là-bas . . .	— .50
»	Venise . . .	— .50
»	Les Alpes . . .	— .50
»	La Chapelle de la forêt . . .	— .50
»	Où voles-tu . . .	— .50
»	Le Credo des arbres. .	1.—
North, Ch.	Amour du pays . . .	— .50
»	C'est le printemps. . .	— .50
Grandjean, S.	Hymne (Noël) . . .	— .50
»	Noël . . .	— .50
»	Un présent de Noël . .	— .50
North, Ch.	Je pense à toi . . .	— .50
Kling, H.	Avril nouveau . . .	1.25

Nouveautés

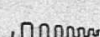
Chœurs mixtes

N° 172 Partition

Hahnemann, Paul	Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich). .	1.—
Mangold, G.	Dans la forêt.	— .50
Gläser, K. G.	Gloire au Seigneur	
»	Chant de Noël	— .50
Grandjean, S.	Le Sapin de Noël . . .	— .50
Dénéréaz, L.	Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klein, B.	Confiance.	— .50
Homilius, G. A.	L'Agneau de Dieu . . .	— .50
Palme, R.	Chant de Pâques. . . .	— .50
Gluck, P.	Pâques	— .50
Hauptmann, M.	Hymne	— .75
Masset, H.	Hymne de Pâques . . .	1.—
Mendelssohn, Lauber,	Pâques	— .75
Sachs, L.	Le printemps vainqueur .	1.—
De Faye-Jozin	Le retour au pays . . .	1.25
»	Chanson du Vieux Moulin .	1.25
Handel, G.	Alléluia!	1.—
Baader, W.	Le Réveil	— .50
Bischoff, J.	A la Montagne	— .50
Grunholzer, K.	L'Orage	— .75
Otto, J.	Pour la réception des catéchumènes	— .50
Plumhof, H.	Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Grunholzer, K.	Réception des catéchumènes	— .50
Grunholzer, K.	Consécration.	— .50
Maurer, E.	La naissance du Sauveur .	— .50
Lauber, E.	Amis, déjà l'aurore. . .	— .50
Schubert, F.	Hymne au Créateur . . .	— .75
Mozart, W. A.	Ave verum	— .50
Pilet, W.	Chant de Noël	1.—
Plumhof, H.	Chœur des Anges (Chant de Pâques) . . .	1.—
—	Les voix de Noël	— .75
—	Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques) . . .	— .50
—	Paraphrase du Psaume C .	— .75
—	Paraphrase du Ps. 84 . .	— .75
Kling, H.	Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.	1.—
Abt, F.	La voix du soir	— .50
Klughardt, A.	Charmes du printemps.	— .50
Kling, H.	En Mai	— .50
Palmer, Ch.	Consolez, Consolez! . . .	— .75
Prétorius, C.	Chant de Noël	— .50
Senger, de H.	Chanson des Jardiniers et des Jardinières. . .	— .50



Envois à l'examen



DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVIII^{me} ANNÉE. — N° 6.

LAUSANNE — 10 février 1912.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici au 15 février, le montant de leur abonnement pour 1912 au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 15 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant : J. CORDEY

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois. Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} Pesson, Augusta, Genève.
Métrai, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19. NEUCHÂTEL
 Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

LA GYMNASTIQUE POUR TOUS

PAR

L. G. KUMLIEN.

1 vol. in-16, 106 pages, avec nombreuses illustrations et 3 tableaux dépliant hors
texte. — Broché Fr. 1.50

Ce petit traité, adopté en France par le ministère de l'instruction publique, est
un excellent **résumé des préceptes de la méthode suédoise sans appareils**.
A l'heure où de toutes parts s'affirment les bienfaits physiques et moraux de la
gymnastique rationnelle pour l'homme, la femme et l'enfant, il convient de
signaler spécialement aux instituteurs et institutrices un ouvrage qui peut leur rendre
de très réels services dans leur enseignement et pour leur propre éducation physique.



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses
membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils
contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.





Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%